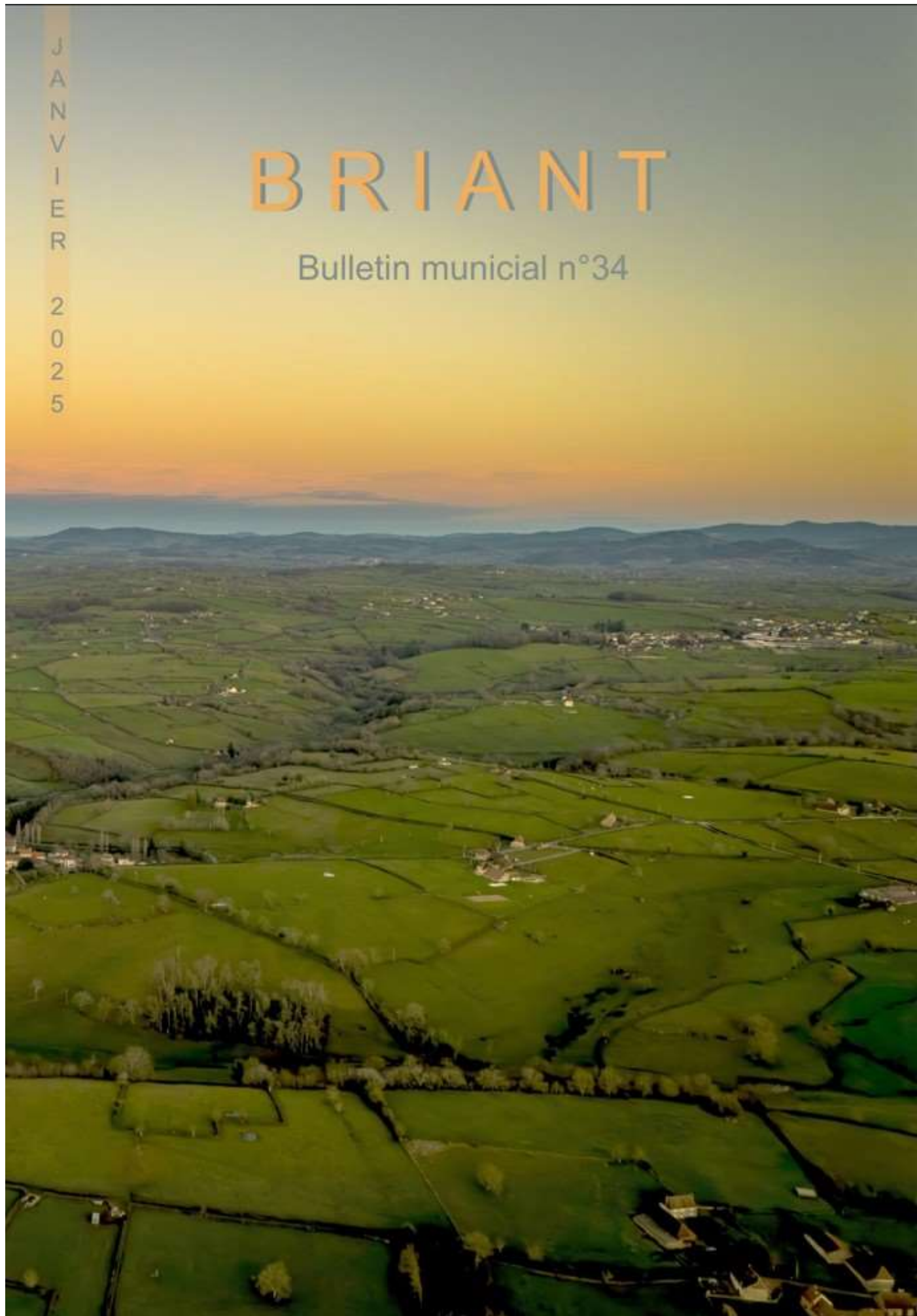


J
A
N
V
I
E
R

2
0
2
5

BRIANT

Bulletin municipal n°34



Le mot du Conseil Municipal

En cette période de changement d'année, le Conseil Municipal est heureux de vous adresser ses vœux les plus sincères. Que cette année qui démarre soit une nouvelle page remplie de moments heureux, d'accomplissements personnels et collectifs. Que la santé, le bonheur et la réussite, pour vous et vos proches, irriguent notre année 2025.

Une pensée particulière va à celles et ceux qui traversent des épreuves difficiles, nous vous assurons de notre soutien et nous vous souhaitons de trouver la force, la paix et la sérénité.

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses réalisations et travaux d'entretien :

- ❖ Les aménagements autour du plan d'eau (aire de jeux, ponton pour les personnes à mobilité réduite)
- ❖ Le chemin du Bois de Marnant
- ❖ La vieille route de Sainte-Foy à Vaux

Pour poursuivre le développement et l'embellissement de notre commune, nous projetons sur 2025 d'avancer sur les points suivants :

- ❖ Un abribus à Beauloup
- ❖ La réparation et le renforcement de la maçonnerie de l'église
- ❖ L'installation de la nouvelle sonorisation à l'église
- ❖ La poursuite de l'entretien de la voirie, la bonne gestion de notre budget nous oblige à prioriser certains axes importants.
- ❖ La réouverture de chemins communaux pour les randonneurs à Farges et aux Raguenats.

Nous tenons à exprimer nos remerciements pour toutes les personnes qui participent activement à la vie de notre village et spécialement aux bénévoles des associations qui animent et renforcent le lien social. Aussi, nous remercions le personnel communal qui œuvre chaque jour pour rendre notre village agréable à vivre et qui concilie les tâches administratives et le bon accueil de nos habitants. Leur engagement et leur dévouement sont un atout précieux.

Nous serons heureux de nous retrouver, nombreux, le vendredi 24 janvier à 19h30, à la salle communale. Ce sera l'occasion de partager, de vive voix, nos vœux et de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux habitants. Ils viennent enrichir notre communauté et partager notre belle qualité de vie. Nous espérons qu'ils se sentiront rapidement chez eux et qu'ils souhaiteront s'impliquer dans la vie locale, rejoindre nos associations et participer à nos projets communs.

L'engagement de tous est la clé de la réussite.

Que cette année 2025 soit placée sous le signe de la solidarité, du respect et de l'accueil.

Ensemble, œuvrons pour le développement, l'embellissement et la convivialité de notre commune.

Le Conseil Municipal

SOMMAIRE

	Page
Le mot du Conseil municipal	1
Agenda des activités	2
Collecte des OM	2
Bloc-notes	3
Etat civil	4
Budget	6
Travaux	7
Recensement	8
C.C.A.S	9
Artisans à Briant	9
Commémorations	10
Entraide Brionnaise	10
Infos déchets 2024	11
Prix de l'eau	13
Natura 2000	15
Musique en Brionnais	18
Musiciens à Briant	20
L'A.S. Briant	21
Tourisme et Loisirs	24
Société de chasse	27
Club la Petite Suisse	28
Vergers	
conservatoires	30
Mémoire Brionnaise	32
Office de Tourisme	34
SPANC	35
ADMR	36
ABISE	37
Croix Rouge	40

AGENDA DES ACTIVITES A BRIANT

JANVIER Sa 18 AG vergers conservatoires du Brionnais 9h30 Ve 24 Vœux de la mairie 19h30 salle communale	FEVRIER Ma 4 AG la Petite Suisse 14h Ve 7 AG Tourisme et Loisirs 20h Dim 9 Greffes sur table à la salle communale 10h à 17h Sa 22 Repas Tourisme et Loisirs	MARS Sa 8 Repas des chasseurs Sa 29 Safari-truite au plan d'eau
AVRIL Sa 5 Bal traditionnel Sa 12 Après-midi jeux	MAI Di 4 Loto la Petite Suisse à Varenne-l'Arconce Je 8 Commémoration 1945	JUIN Di 22 Marche de la St-Jean
JUILLET	AOÛT Di 31 Pique-nique au plan d'eau	SEPTEMBRE Sa 27 Bal traditionnel
OCTOBRE Sa 18 Après-midi jeux	NOVEMBRE Ma 11 Commémoration 1918	DECEMBRE Sa 13 Spectacle de Noël

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

2025 2 janvier 15 janvier 29 janvier 12 février 26 février 12 mars 26 mars 9 avril 23 avril	 7 mai 21 mai 4 juin 18 juin 2 juillet 16 juillet 30 juillet	13 août 27 août 10 septembre 24 septembre 8 octobre 22 octobre 5 novembre 19 novembre 3 décembre 17 décembre 31 décembre
--	---	---

BLOC-NOTES

MAIRIE

Ouvert au public le mardi et le jeudi
de 14h à 18h

Téléphone : 03 85 25 83 58

Courriel : mairie.briant@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.mairie-briant.fr>

SAMU 15

Centre médical dépt 03 85 21 64 00

GENDARMERIE 17 ou 112

Renseignements : 03 85 25 04 06

POMPIERS 18

Renseignements : 03 85 25 49 15

SALLE COMMUNALE

Tarif de location 150€ la journée
230 € le weekend caution 200 €
Electricité en plus 0,30 € le Kwh
(pour les habitants de Briant 90 € et 120 €)
contenance 80 personnes maximum

Réservations:

Madeleine Jacquet : 06 59 47 21 62

Elyse Massard : 06 08 17 85 02

URGENCE EAU (SAUR)

Une fuite sur le réseau général ou une
coupure d'eau

Appelez la SAUR au 03 60 56 40 49

URGENCE ELECTRICITE EDF (ENEDIS)

Sécurité Dépannage (24h/24 et 7j/7)

Un câble électrique à terre, un poteau
électrique endommagé, une panne de
courant,...

Appelez Enedis au 09 72 67 50 71

AGENCE POSTALE

St-Christophe-en-Brionnais

Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h15
et le samedi de 9h30 à 12h

Téléphone : 03 85 24 64 14

PHARMACIE de ST-CHRISTOPHE

Lundi 14h-18h

Mardi, Jeudi, Vendredi 8h30-12h30 / 15h-18h

Mercredi 8h30-13h

Samedi 9h-12h30

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEMUR

Ouverture : Lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 8h à 12h et de 13h à
17h30. Le mercredi de 14h à 18h
Rue des Ebaulais à St-Christophe-en-Brion.

Téléphone : 03 85 25 86 47

Internet :

<https://www.cc-semur-en-brionnais.fr/>

CABINET INFIRMIER JUNIER-FOUILLAT

Soins à domicile et au cabinet

2 Grande Allée de Tenay (au cabinet médical)

Permanences :

mardi, mercredi et vendredi de 7h30 à 8h

Téléphone : 03 85 81 23 85

BIBLIOTHEQUES

St-Christophe : 03 85 25 97 87

Mercredi et samedi de 10h à 12h

1^{er} jeudi du mois de 17h à 19h

Semur-en-Brionnais mercredi de 14h à 16h30

samedi de 10h à 11h30

PLAN D'EAU

Aire de jeux – Pique-nique – Pêche

Carte de pêche à la journée

Adulte 7 € (2 € enfant moins de 12 ans)

Renseignements : 06 65 72 13 77

MARCHES

Marcigny : lundi

La Clayette : mardi

Charolles : mercredi

St-Christophe-en-Brionnais (marché
aux bovins) : mercredi

Paray-le-Monial : vendredi

St-Julien-de-Jonzy (BIO) : 3^{ème} vendredi
du mois

Charlieu : samedi

Semur-en-Brionnais (BIO) : 2^{ème} et 4^{ème}
dimanche du mois)

ETAT CIVIL 2024



Naissances



Mariages



Décès

Elise GLATTARD le 15 août à Paray-le-Monial	Sébastien NEUZERET et Karin FAGE le 2 juillet	Marie-France PION ép DIONET le 26 février 2024 à Chalon-sur-Saône Jean-Jacques JOLINON le 13 avril 2024 à Paray-le-Monial Suzanne LIGONNET ép LESPINASSE le 19 juillet 2024 à La Clayette Anne-Marie CHATEAU ép CORDIER le 3 août 2024 à Fréjus Alexis CARTET le 3 octobre à Paray-le-Monial
---	---	---

Selon l'article 9 du Code Civil relatif à la protection des données personnelles, la publication de l'Etat Civil doit obtenir le consentement écrit des personnes concernées ou des deux parents pour les naissances. Pour les décès, sont communiqués les avis de décès parus dans la presse locale.

ETAT CIVIL 1924

<i>Naissances (8)</i>	<i>Mariages (1)</i>	<i>Décès (7)</i>
<i>22 avril : Louise Fayard</i> <i>7 mai : André Cucherat</i> <i>18 juin : Marthe Bordat</i> <i>22 août : Justine Gonnet</i> <i>5 septembre : Maurice Bachelet</i> <i>10 octobre : Joseph Cartet</i> <i>14 octobre : Marie Thérèse Degueurce</i> <i>20 octobre : Jean Dumoux</i>	<i>4 octobre : Charles Cornu et Marguerite Berland</i>	<i>1^{er} février : Jean-Marie Ducroux</i> <i>23 février : Justine François</i> <i>14 mai : Benoît Gay</i> <i>16 août : Claude Bourgeon</i> <i>5 septembre : Claude Mommessin</i> <i>6 septembre : Jean Vernay</i> <i>8 novembre : Marguerite Montmessin</i>

21 janvier : mort de Lénine
22 mai : naissance de Charles Aznavour.

De la pointe Saint-Mathieu à l'Espagne, une tempête a fait de gros dégâts et le bilan est de 39 morts et 50 disparus



JEUX OLYMPIQUES Cette année 1924, les JO d'été ont lieu à Paris et les premiers JO d'hiver se déroulent à Chamonix.
Suite à la démission d'Alexandre Millerand, Gaston Doumergue est élu président de la République.

ETAT CIVIL 1824

<i>Naissances (24)</i>	<i>Mariages (6)</i>	<i>Décès (16)</i>
<i>Janvier : Jeanne Thévenet, Marie Petit,</i>	<i>23 février : Jean</i>	<i>Janvier : Antoine</i>
<i>Février : Jean-Charles Vernay, Louise</i>	<i>Lamotte et Benoîte</i>	<i>Trouillet, Philibert</i>
<i>Vernay, Jeanne Marie Bordat, Jean</i>	<i>Paperin</i>	<i>Trouillet</i>
<i>Marie Lepinasse</i>	<i>28 février : Jean Martin</i>	<i>Février : Etiennette</i>
<i>Mars : Marie Verchère, Baptiste</i>	<i>et Marie Bachelet</i>	<i>Bordat, Jeanne</i>
<i>Machillot</i>	<i>1^{er} juillet : Benoît</i>	<i>Gondard</i>
<i>Avril : Benoîte Brunet, Claude Meurier</i>	<i>Girardon et Marie</i>	<i>Mars : Mathis Paperin,</i>
<i>Mai : Jean Claude Charpin, Jeanne</i>	<i>Rajeaud</i>	<i>Jeanne Jal, François</i>
<i>Marie Lépinasse, Jean Marie Vernay</i>	<i>19 août : Jean Marie</i>	<i>Degueurce</i>
<i>Juin : Thomas Seguin, Claude Alix,</i>	<i>Bailly et Claudine</i>	<i>Mai : Jean Marie</i>
<i>Jeanne Marie Pegon, Jeanne Pierrette</i>	<i>Dupray</i>	<i>Lépinasse</i>
<i>Pegon</i>	<i>21 août : Pierre Berry et</i>	<i>Juin : Claire Bordat</i>
<i>Août : Jeanne Rondet</i>	<i>Martine Vernay</i>	<i>Août : Jeanne Besson,</i>
<i>Septembre : Benoît Gondy</i>	<i>24 octobre : Philibert</i>	<i>Claude Alix</i>
<i>Octobre : François Raquin, Jeanne</i>	<i>Bessot et Claudine</i>	<i>Septembre : Etienne</i>
<i>Lépinasse</i>	<i>Rousset</i>	<i>Rondet, Jeanne</i>
<i>Novembre : Jeanne Fournier</i>		<i>Marillier, Pierre Ray</i>
<i>Décembre : Benoît Lamotte, Françoise</i>		<i>Décembre : Jean</i>
<i>Dumont</i>		<i>Bordat, Marie Busseuil</i>
		<i>mort infantile</i>

Nicéphore Niepce

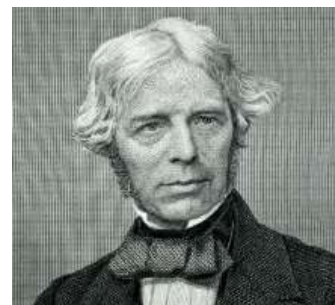


Il a inventé la photographie. Le 16 septembre 1824, Nicéphore Niepce, un ingénieur originaire de Chalon-sur-Saône, mettait au point un procédé pour fixer une image sur une plaque métallique, à base de bitume.

Avec la restauration de la royauté en 1814, le roi Louis XVIII fit frapper une pièce de 20 Francs Or à son effigie.



Le roi Louis XVIII meurt le 12 septembre 1824. Son frère Charles X lui succède.



Michael Faraday, physicien et chimiste est considéré comme le père de l'électricité. Il a fabriqué en 1824 le premier ballon en latex pour capter l'hydrogène.

LE BUDGET 2024

Pour chaque année, la première colonne représente le budget prévisionnel établi en avril et la seconde les opérations réalisées du 1^{er} janvier au 31 décembre. L'écart (en gris) entre le budget prévisionnel et la réalisation constitue un fond de roulement nécessaire pour se prévenir de dépenses imprévues.

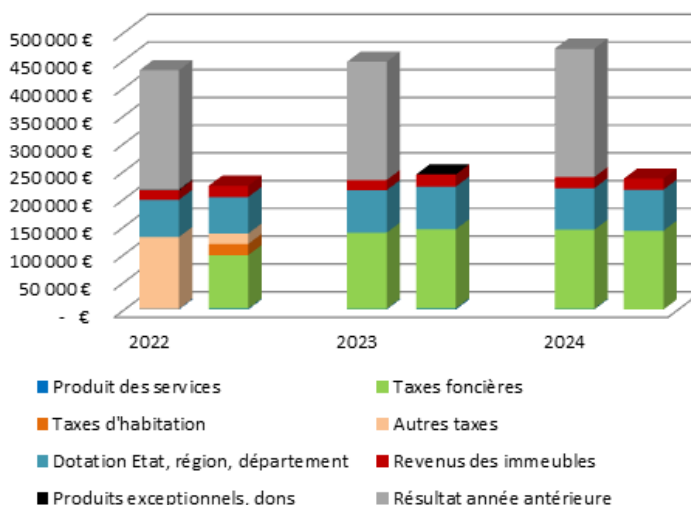
Le budget montre une évolution régulière d'années en années (430 000 € en 2022 et 470 000 € en 2024) et les recettes augmentent moins rapidement que les charges.

Les charges principales sont réparties en trois parties égales : l'entretien des bâtiments et de la voirie, la rémunération du personnel et les indemnités des élus, qui incluent les contributions aux organismes communautaires (Communauté des communes, RPI)

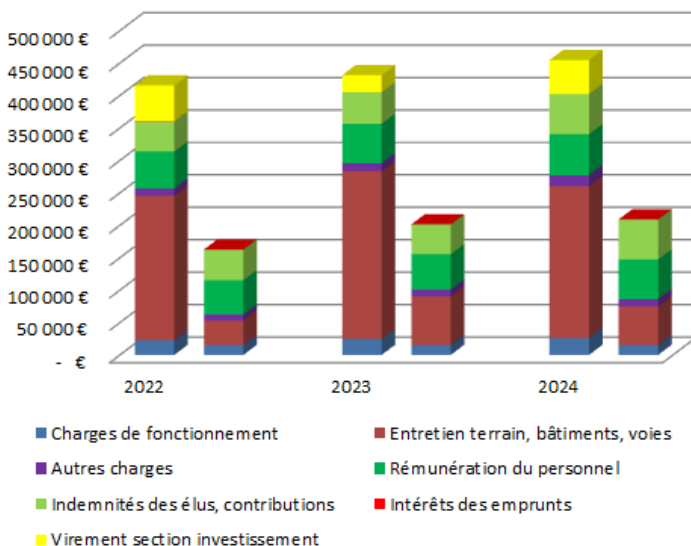
Les ressources du budget investissements proviennent en grande partie des ressources propres et du report d'une partie de la section fonctionnement. Elles peuvent être complétées par des subventions liées aux investissements réalisés ou par des emprunts.

Un programme d'investissements est défini chaque année. Les circonstances ne permettent pas toujours de réaliser les objectifs et certains travaux sont reportés sur l'année suivante.

Recettes de fonctionnement

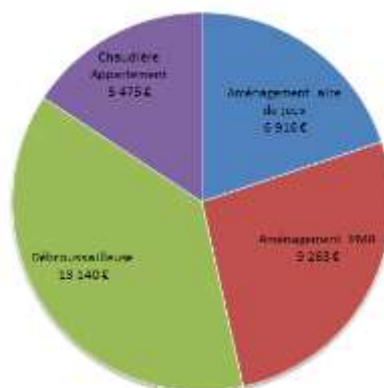


Charges de fonctionnement



Ponton pour personnes à mobilité réduite

Voici les investissements réalisés en 2024.





Aire de jeux au plan d'eau



Eglise de Briant



Pont sur le ruisseau des Mauvières en limite d'Oyé



Entretien de la voirie (une couche de finition est prévue en 2025)

Les tronçons dégradés sur le chemin du Bois de Marnant ont été réparés. Des pierres de l'église doivent être remplacées pour éviter tout danger de chute. D'autres projets seront reportés en 2025 (sonorisation et réfection des bancs de l'église). Un abribus sera installé à Beauloup après avoir obtenu des autorisations du département.

LA FIBRE OPTIQUE

Depuis plus d'un an, chaque habitation de la commune est éligible, les opérateurs ORANGE ou SFR ont démarché leurs abonnés pour installer la fibre optique. Le tarif de base de la fibre optique est similaire au tarif de l'ADSL, avec un débit est légèrement supérieur. A l'heure actuelle, il n'est pas obligatoire de s'abonner à la fibre. La suppression du réseau cuivre est prévu à partir de 2030 et le changement sera toujours possible. Dans l'avenir, la fibre permettra des débits plus importants pour faire plaisir aux petits enfants.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, **BRIANT** réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **16 JANVIER 2025**.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.



Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

L'agent recenseur pour la commune de Briant est Héloïse Baron. Réservez-lui un bon accueil.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 25 JANVIER 2025 ?

Contactez la commune : Mardi ou Jeudi de 14h00 à 18h00 au 03 85 25 83 58 ou par mail : mairie.briant@wanadoo.fr

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

C.C.A.S.

Le samedi 9 novembre, tous les habitants de la commune de plus de 70 ans sont invités au repas offert par le CCAS.



Un menu gastronomique servi à l'auberge de Briant a ravi les 33 convives. Les nouveaux habitants doivent se faire connaître à la mairie.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, un panier garni leur est offert préparé par le patron du petit marché.

LES ARTISANS A BRIANT



Réalise tous vos petits travaux
(bricolage intérieur, extérieur,
jardin, prestations diverses...)

MARILLIER Dominique
71110 BRIANT
06 87 07 63 60
marillierdestardy@gmail.com
SIREN : 349493072



Chèque "emploi service" accepté

FERRONNERIE RAMPE PORTAIL Jacques PEGON

Fabrication, pose, restauration
Escalier, garde-corps, rampe
Mobilier de jardin, pergola, marquise, grille,
portail, serrures

Tél : 06 47 58 59 88
Courriel : jacques.pegon0598@orange.fr

COUVERTURE CHARPENTE ZINGUERIE Barbin SARL

Tous travaux de couverture, en
neuf et rénovation et zinguerie.
Spécialiste en travaux de
charpentes, sur-mesure en bois,
traditionnelles ou chevillées à
l'ancienne. Création ou
rénovation d'avants toits ou
auvents.

Tél : 06 86 64 31 65
Site : <https://barbin-sarl.fr/>



La Goutte
71110 BRIANT

03.85.25.80.10
06.83.87.66.43

platerie.jalabert@orange.fr

COMMÉMORATIONS



8 mai 2024



11 novembre 2024

MOBILITE

L'entraide Brionnaise roule pour vous ...

L'association "Brionnaise d'entraide" dont le siège est à Semur-en-Brionnais a été créée en février 1992 et compte à ce jour 26 communes, 345 adhérents et 128 chauffeurs.

Pour l'année 2023

1651 sorties et 70986 kms parcourus,
Cette association est en pleine croissance....

Cette association a pour but de proposer un moyen de transport pour ses adhérents, ***Tout Age *** sans limitation de kilomètres. Pour exemple : visite chez le médecin, le dentiste, l'ophtalmo, consultation en centre hospitalier, visite à la famille, navette à la gare (TGV Montchanin, Roanne), entretien d'embauche, faire ses courses....

Pour la commune de Briant en 2024, nous avons 2 chauffeurs, 8 adhérents, effectué 20 sorties et parcouru 1592 km

Carte d'adhésion 2025 : 5€ (à régler à la mairie en début d'année)
Le transport est au tarif de 0,50€ du km (à régler directement au chauffeur)

Pour toutes interrogations et/ou renseignements, contactez :

Votre mairie 03.85.25.83.58

le Président Gérard Lorton 06.79.58.78.07

le Référent et chauffeur de Briant : Daniel Jauffret 06.75.37.74.96

le deuxième chauffeur de Briant : Marie-Jo Jauffret 06.65.72.13.77

un troisième chauffeur serait le bienvenu.

INFOS DECHETS



Infos déchets - 2024

Zoom sur les REP

Une REP (Responsabilité Elargie du Producteur) permet aux collectivités territoriales, de faire prendre en charge certains déchets « gratuitement » par des éco-organismes, le service de collecte et traitement étant financé par les écocontributions dont vous vous acquittez lors de l'achat de produits neufs. Par exemple, lorsque vous achetez un matelas, l'écocontribution que vous réglez lors de l'acquisition finance la prise en charge du « vieux », qu'il soit recyclé ou détruit. Il en est de même pour beaucoup d'articles : textiles, ameublement, jeux et jouets, articles de bricolage et jardinage, articles de sport et loisirs, déchets électriques et électroniques, les piles, les lampes, les déchets dangereux et depuis cette fin d'année, cela concerne également les produits et matériaux de construction du bâtiment.

Les REP à la déchetterie :



Certaines REP sont en place depuis 13 ans, c'est le cas des déchets électriques et électroniques, des lampes (gérés par Ecosystem) et des piles (gérées par Corepile). Les appareils en fin de vie sont démontés et les matières valorisées. Les appareils jugés « en état » sont réparés et revendus à moindre coût dans les boutiques Envie 2E.



En 2014, une nouvelle filière « gratuite » a été créée pour la collecte et le traitement des déchets toxiques. Certains déchets dangereux, notamment ceux qui ne sont pas identifiables ou non-soumis à l'éco-participation, ne sont pas pris en charge par l'éco-organisme EcoDDS, mais par un prestataire privé, à un coût qui varie de 400 € HT / T pour les radiographies à 2 350 € HT / T pour les produits sans étiquette. Aucun déchet toxique n'est valorisé autre qu'en incinération ou traitement chimique, voilà pourquoi il est important d'acheter uniquement la quantité qui peut être utilisée, notamment pour la peinture !



Depuis 2015, plusieurs bennes ou bacs ont fait leur apparition à la déchetterie. Une première benne pour les déchets d'ameublement en mélange, puis en 2023, une deuxième benne pour séparer les meubles en bois des meubles textiles et plastiques, auxquels sont venus s'ajouter les jeux et jouets et articles de bricolage et jardinage, séparés par matière également.



Benne bois REP (n°6)

Sac pour couettes

Benne multi-matériaux REP (n°8)

-12-

Les objets collectés dans ces deux bennes sont traités en valorisation matière. Les meubles en panneaux de particules que vous achetez sont certainement fabriqués avec d'anciennes commodes ou armoires issues de déchetteries ! Un sac est à votre disposition en haut de quai, entre les deux bennes, pour vos couettes, oreillers, coussins et traversins usagés.

Les jeux et jouets sont depuis l'été 2024, déposés dans des caisses, cela permet une meilleure valorisation, notamment en réemploi.



Fin 2023, le tri des articles de sport et de loisirs a été mis en place, filière peu visible à la déchetterie, car les consignes sont un peu complexes. Un bac de pré-tri a été mis à votre disposition, qui permet le regroupement de l'ensemble des objets, comme les casques de vélo, raquettes de tennis, skis, matériel de pêche, ...L'essentiel du gisement est orienté en réemploi, c'est le cas notamment des vélos en bon état.



Depuis le mois d'octobre 2024, la REP PMCB (Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment) est venue « chambouler » une nouvelle fois les consignes de tri, mais pour la bonne cause ! Les matériaux en bois, issus de la construction (solives, poutres, parquet, ...) sont évacués maintenant avec les meubles en bois, ce n'est en revanche pas le cas des palettes. Le placoplâtre, la laine de verre et la laine de roche sont collectés et traités « gratuitement » par un prestataire désigné par l'éco-organisme Valobat et les huisseries par l'éco-organisme Ecomaison : ce sont des coûts en moins pour la collectivité ! Cette nouvelle REP est également complexe, il est préférable, lors de vos apports, de demander conseil à l'agent, afin de ne pas orienter certains déchets dans la mauvaise benne !



Attention ! Les poteaux de téléphone et traverses de chemin de fer ne font pas partie de la filière PMCB ! Très toxiques, ces déchets doivent être pris en charge par une filière dédiée (société SECAF Chamfray à Vougy par exemple).



Merci !

La fréquentation de la déchetterie est encore en nette progression cette année, avec + 30 % d'apports, rien que sur le mois d'août 2024 !

Les enlèvements de déchets étant réalisés très souvent durant les ouvertures du site, le bas de quai est fermé au public durant ces rotations, pour votre sécurité. Il est arrivé cet été que des bouchons se forment à la déchetterie, dignes d'un chassé-croisé entre juilletistes et aoûtistes !

Nous tenions donc à remercier l'ensemble des habitants qui ont fréquenté la déchetterie durant les heures de pointe, pour leur patience et leur compréhension : aucun coup de klaxon, aucune remarque. Votre attitude positive, malgré ces aléas, est souvent citée en exemple lors de réunions avec d'autres collectivités et fait des envieux ! Encore merci !

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

A Saint-Julien de Jonzy route de Marcigny

Lundi, mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Site internet: <http://environnementsemur.e-monsite.com/>

LE PRIX DE L'EAU

Quel confort, lorsque l'on ouvre le robinet, l'eau coule, et en plus, elle est potable. Chaque habitation est desservie quelle que soit sa situation. Ces réseaux d'acheminement sont gérés par des syndicats intercommunaux ou par des régies autonomes pour les villes.



Les réseaux d'acheminement demandent un entretien plus ou moins important selon le nombre d'abonnés au km de conduite. C'est bien pour cela que les villes gèrent indépendamment la distribution d'eau car approvisionner un immeuble en ville est bien moins coûteux qu'alimenter un ensemble de maisons isolées à la campagne. Quelques exemples de tarifs 2024 :

Montmelard	2,48 €	Syndicat du Val d'Arconce	4,78 €
Paray-le Monial	2,52 €	Syndicat de Bourbince-Oudrache	3,14 €
La Clayette	3,03 €	Syndicat du Sornin	3,82 €
Digoin	3,11 €	Syndicat de Somme et Arroux	3,28 €

La commune de Briant fait partie du SIEB (Syndicat Intercommunal des Eaux du Brionnais), le coût du mètre cube en 2024 est de 4,49 € (la moyenne en France 4,31 €). La consommation moyenne est de 150 litres/jour /habitant.

PLUSIEURS PISTES

La facturation est dégressive pour les gros consommateurs. Une tarification progressive pénaliserait les familles nombreuses et les grands consommateurs professionnels. Cela impliquerait de créer des tranches de tarifs préférentiels. Sinon, les éleveurs pourraient abreuver leur bétail avec d'autres ressources que l'eau du robinet et cela réduirait les ressources indispensables pour que les syndicats entretiennent les réseaux. Les charges augmentent tous les ans, car il faut de l'électricité pour acheminer l'eau par pompage, des travaux pour entretenir les conduites et résorber les fuites (20% à réduire).

Depuis 2023, l'agence de l'eau gère toutes les normes de prélèvements. La création de bassines pour stocker l'eau en hiver semble être une solution, mais l'exploitation de cette eau doit être partagée pour les besoins de tous.

En cas de situation critique, des niveaux de restrictions de l'usage de l'eau sont décrétées par le préfet. Parfois, des coupures d'eau sont programmées certaines heures de la journée.

En période estivale, où l'eau risque de manquer, la consommation augmente avec l'occupation des maisons secondaires et des locations de vacances. La mise en place d'un tarif saisonnier plus élevé serait envisageable.

LA COMPETENCE

La loi Notre du 1^{er} janvier 2026 projette de transférer la compétence de l'eau aux communautés de communes. Selon les syndicats, leurs gestionnaires favorisent un tarif attractif plutôt qu'un bon entretien de leur réseau. En cas de fusion, les bons élèves paieraient pour les mauvais. De plus, les unités administratives n'ont aucun lien avec les contraintes géographiques très variées (zones touristiques à forte consommation saisonnière, zones de relief avec des problèmes d'acheminement, zones ayant peu de ressources). Les syndicats ont acquis une bonne compétence et ont fédéré des communes selon les ressources et les bassins versants.

LA QUALITE DE L'EAU

L'eau distribuée dans le réseau est contrôlée régulièrement par l'ARS (Agence Régionale de la Santé). Son pH est de 7,4 et le résultat des analyses doit entrer dans les normes établies.

Les eaux minérales sont généralement plus acides (pH 6 pour Badoit, Salvetat), elles sont souvent plus riches en sels minéraux : calcium (Hépar, Contrex), magnésium (Hépar, Rosana), sodium (Vichy, St-Yorre).

Daniel Jauffret – Délégué de Briant au Syndicat des Eaux du Brionnais

NATURA 2000

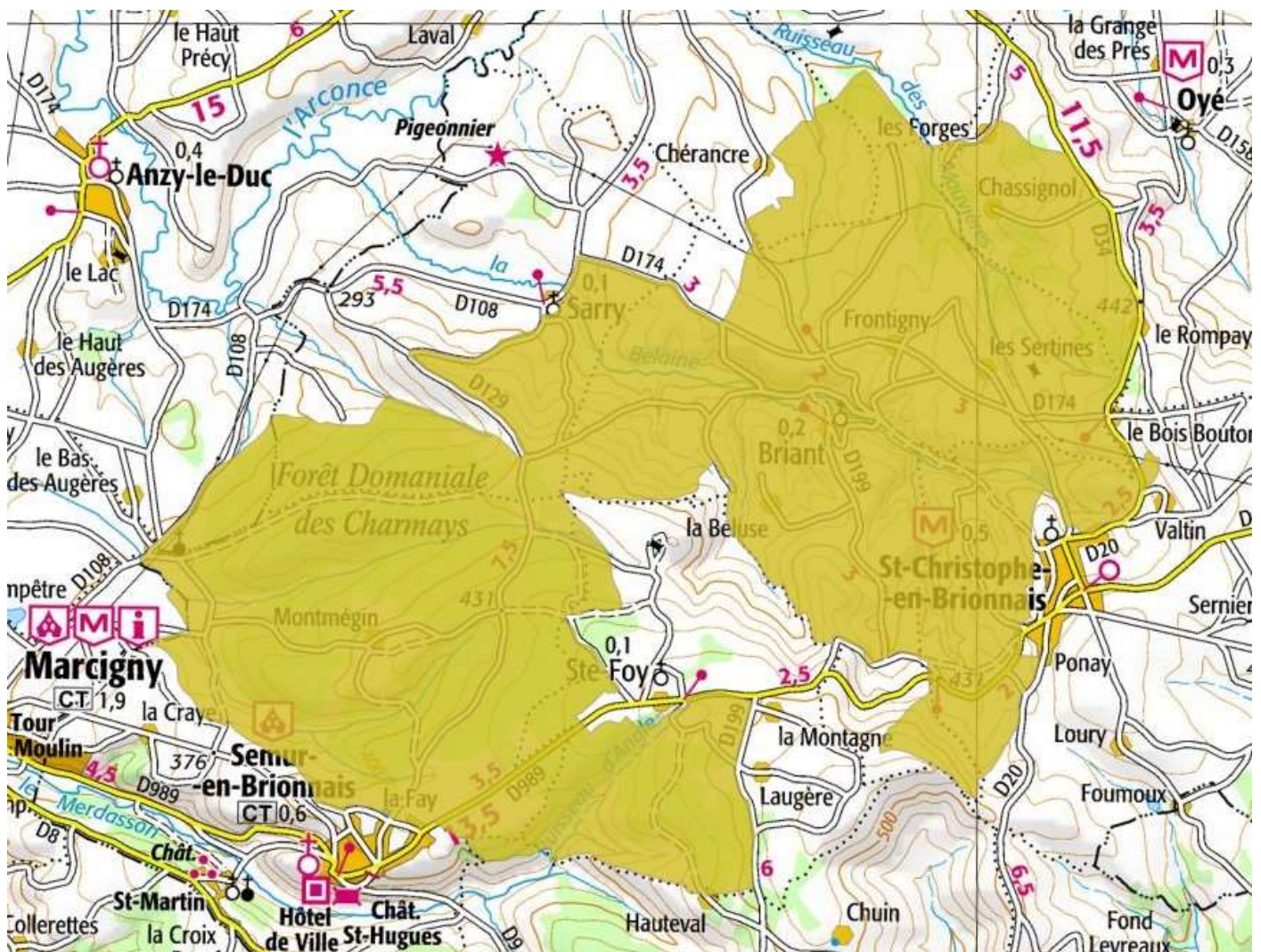
Après les conférences « planète terre » de Stockholm et Nairobi, celle de Rio en juin 1992 qui a réuni 178 pays, a démarré une série annuelle de **conférences des parties** (COP). Ce fut le début d'accords internationaux pour limiter la pollution et préserver la biodiversité.

De son côté, l'Europe a émis la directive du 21 mars 1992 qui préconise d'engager des actions pour la préservation des espaces naturels. En 1996, Alain Juppé a suspendu les projets de sa ministre de l'Environnement Corine Lepage, par crainte d'une menace pour les chasseurs et les agriculteurs.

A la COP3 de Kyoto en 1997, Dominique Voynet et Angela Merkel, toutes deux ministres de l'Environnement, défendent une position européenne ferme face aux deux pays les plus pollueurs de la planète (Chine et Etats-Unis) qui n'ont finalement pas signé cet accord.

En 2001, une liste des zones d'habitats naturels à préserver est commencée au titre de Natura 2000. Les anciens se souviennent de la phrase prononcée par Jacques Chirac au sommet mondial pour le développement durable en 2002 à Joannesbourg : « **Notre maison brûle et nous regardons ailleurs** ». Depuis, quelle suite ?

Pour ce qui concerne Briant, un arrêté ministériel du 26 mars 2015, fixe les limites de la zone n°25 FR2600980 qui couvre une grande partie de notre commune.



Cette zone a pour sujet : **Prairies, bocage, milieux tourbeux et landes sèches de la vallée de la Belaine**. Cet ensemble bocager est favorable à de nombreuses espèces animales remarquables.

Les prairies humides :

Possédant un grand intérêt en matière de biodiversité, apparaissent comme un enjeu majeur. Si l'activité traditionnelle d'élevage charolais qui s'y exerce est garante du maintien des milieux ouverts et des éléments du paysage associés (haies, bosquets,...) une intensification des pratiques agricoles leur serait préjudiciable. Les prairies concourent à la richesse floristique en permettant le développement de nombreuses espèces végétales adaptées aux différents degrés d'humidité.

Elles forment des corridors écologiques indispensables à la reproduction et aux déplacements des chauves-souris. Les mares y sont nombreuses et sont fréquentées par un nombre élevé d'amphibiens protégées en France (le Sonneur à ventre jaune, le Triton crêté, le crapaud accoucheur et la rainette verte)



Sonneur à ventre jaune



Triton crêté



Alyte accoucheur

Les milieux tourbeux :

Ces milieux naturels fragiles et en régression, sont en grande partie à l'origine de la proposition du site Natura 2000 au vu de leur richesse écologique et des menaces, à la fois naturelles et anthropiques auxquelles elles sont soumises (actions de drainage, réductions des haies,...)

Elles abritent quelques plantes rares protégées en Bourgogne



Oenanthe à feuilles de fenouil



Orchis grenouille



Renoncule à feuilles de lierre

Les forêts :

Parmi les forêts aux faciès diversifiés, les plus remarquables sont les forêts inondables ou de bords de cours d'eau à base d'aulnes glutineux et de saules.

D'intérêt européen, les boisements alluviaux luttent contre l'érosion en contribuant à fixer les berges et jouent un rôle dans l'épuration des eaux de la nappe phréatique en assimilant les nitrates.

Associés aux bois de feuillus de grande superficie, ils constituent un lieu de vie pour la Rosalie des Alpes et Pique Prune, coléoptères très rares en France.



Rosalie des Alpes



Le Pique-Prune ou Barbot

Si vous observez ces plantes ou ces petits animaux, ne les détruisez pas.

Maintenant, il reste à élaborer un plan de gestion qui définit les orientations et les mesures à engager pour la conservation des habitats et des espèces. Ces mesures seront définies dans un document d'objectifs (**DOCOB**). Elles devront intégrer les dispositions financières et tenir compte des activités économiques, sociales et culturelles. Les activités humaines ne devront pas aller à l'encontre des objectifs poursuivis. Depuis le 23 septembre 2021, un comité de pilotage est chargé de réaliser ce document sur notre zone. Son président est François de Belizal, maire de Sarry.

Un propriétaire foncier peut volontairement mettre en place une **ORE** (obligation réelle environnementale article L132.3 du code de l'environnement) afin de maintenir, conserver, gérer ou restaurer les éléments de biodiversité.

Daniel Jauffret



Les Champignons du Brionnais

PRODUCTEUR ARTISANAL _vente en direct & circuits-court

Nos champignons frais (Pleurotes grises ou d'été / Pholiotes du Peuplier / Shiitakés) et nos champignons transformés (séchés / en poudre) à (re)trouver tout au long de l'année - selon production – à la ferme sur rdv ou en local (marchés, épiceries, restaurants).

Tél. 06 19 98 14 28

Site : facebook.com/leschampignonsdubrionnais



L'escargot brionnais

Elevage en plein air d'escargots « gros gris » qui peut se visiter en juillet et août sur rendez-vous.

La transformation des produits est réalisée à la ferme avec des ingrédients de qualité.

site : <http://lescargotbrionnais.free.fr>

Tél : **06 87 86 19 91**

Courriel : corine.rubod@gmail.com

Festival Musique en Charolais-Brionnais 2024

Un beau rendez-vous d'été devenu habituel pour notre église de Briant

Le jeudi 1^{er} août 2024, dans notre belle église de Briant, nous avons accueilli, pour la 4^{ème} année consécutive, les fabuleux musiciens classiques du **Festival Musique en Charolais-Brionnais**. La directrice du festival et pianiste franco-brésilienne, **Juliana Steinbach** a de nouveau exprimé sa joie de constater la présence nombreuse et enthousiaste du public à Briant.



Nous avons profité de 2 concerts à 19h puis 21 h, de musique de chambre, mettant à l'honneur les compositeurs Robert SCHUMANN (1810 – 1856) et Johannes BRAHMS (1833 – 1897).

Un quatuor pour piano et cordes nous a ainsi permis d'entendre l'incroyable virtuosité des interprètes **Sébastien Surel**, au violon, avec ses complices du Trio Talweg, **Éric-Maria Couturier**, au violoncelle et **Romain Descharmes**, au piano, tous les 3 habitués à l'accueil de Briant.

Ils étaient accompagnés à l'alto par le soliste israélien **Guy Ben-Ziony**, invité pour la première année au festival.



Le piano sonnait, à nouveau, magnifiquement sous les voutes de notre église avec les mains virtuoses de **Juliana Steinbach** qui accompagnait à nouveau l'altiste **Guy Ben-Ziony** pour notre plus grand bonheur.





La Soprano japonaise, **Mayuko Yasuda** a régalé nos oreilles avec des lieds (chants classiques et poétiques allemands) de Shumann.

...

Puis nous a surpris avec le compositeur franco-mexicain, **Bertrand Chavarria-Aldrete** qui présentait ... en avant-première à Briant, *Si Si ...* la commande d'une œuvre contemporaine, cocrée, localement, avec des publics en situation de handicap et de perte d'autonomie.

La magie de cette soirée se poursuivait avec un trio endiablé de Brahms pour lequel **Juliana Steinbach** au piano avait invité la violoncelliste, native de Jérusalem, **Michal Korman** et le clarinettiste **Tibi Cziger** né à Tel-Aviv.

Le festival Musique en Charolais-Brionnais a confirmé sa place au tout premier rang des manifestations incontournables de Saône et Loire, de Bourgogne Franche-Comté et dans le circuit international des festivals de musique classique.



Chaque année sa directrice artistique, **Juliana Steinbach**, invite des solistes qui jouent dans le monde entier.

Pourquoi à BRIANT ?

Chers voisins, ne freinez pas vos envies en imaginant que vous ne seriez pas mélomanes, que ces soirées ne sont pas pour vous ! NON ! ne ratez pas le festival l'an prochain. Il se déroule toujours la première semaine d'Août.



Le conseil municipal de Briant soutient ce festival et un certain nombre d'invitations gratuites est proposé aux habitants de la commune.

Il suffit de vous manifester à la mairie au début de cet été pour profiter de ces soirées magnifiques.

Les artistes sont unanimement heureux de partager de belles émotions avec nous. Ils aiment faire sonner ou vibrer la beauté de leur musique dans le cœur roman de notre belle église. Tous reconnaissent que l'acoustique est excellente !

Alors venons, toujours plus nombreux, faire 'tonner' nos BRAVOS !

Bertrand Gaches

MUSICIENS A BRIANT



Jack Bon

Guitare rock, blues

jackbon49@gmail.com

Albert Tovi

Pianiste, accordéoniste et compositeur

Tél : 06 86 76 19 05

<http://www.alberttovi.fr>



Duo ALJA avec Jacques Perrot au violon



Bernard Geoffroy Vielle

Laurent Geoffroy Musicien, accordéoniste et compositeur



Ecoutez Radio Cactus sur 92.2 FM ou sur www.radio-en-ligne.fr/radio-cactus-922-fm

Président François Laurendon

Téléphone : 03 85 25 18 77

Courriel : radio-cactus@wanadoo.fr

Internet : <https://radio-cactus.com/>



L'A.S. Briant RÊVE DES ANNEES 80

Remercions pour commencer Jean-Jacques Polette. L'été 2017, il publie l'article ci-dessous retrouvé dans ses vieux papiers sur la page FaceBook 'BRIANT' qu'il avait créée.



Même si le journaliste de l'époque exagère avec « *Les sans grades* » et tente pour s'excuser un jeu de mot bien médiocre « *Briant brille enfin* », avouons que trouver la photo de notre jeune équipe fait chaud au cœur !

Sur cette photo, quels joueurs de la commune reconnaissez-vous ?

Après enquêtes et interviews des meilleurs spécialistes, les réponses seraient (de gauche à droite) :

En haut : Michel PETIT, François BERNARD, Guy BAJARD, Armand BERNARD, Frédéric GERVAIS, Didier CORNELOUP, Jean-Luc CARTET, Gilles PETIT, Jean-François POLETTE,

En bas : Denis BARBIN – OU – Christophe ROBIN (Les spécialistes ne départagent pas), Jean-Jacques POLETTE, Armand PREYNAT, Philippe POLETTE, Philippe FRONTIERE.

Nous avons une pensée particulière pour ceux qui nous ont déjà quitté.

OUI, sans rêve mais bien réelles, ces années 80 étaient belles !

L'initiative de créer cette association sportive, portée par des habitants motivés, fédérait l'ensemble de la commune : toutes les familles étaient réunies autour de ce projet, et nos fameuses soirées « POULE AU RIZ » de juin, attiraient tous les voisins, de tous les lieux-dits.

L'album photo qui suit est émouvant.

Remercions donc également Marie-Jo BASSET qui possède un trésor de photos argentiques de l'époque et Monica VANACKERE qui a trié les nombreuses ramettes de diapositives de son papa Hugo de JONGHE.



Régalons-nous :

Le jour de l'inauguration d'abord : Nous retrouvons, derrière le ruban, Jean-Paul PREYNAT qui porte sa fille ainée, Claudie, Jeannot CHARGER, M. le maire André DUCERF et Louis POLETTE qui avait accepté de prendre la présidence de l'Association.

BRAVO à Marie-Jo BASSET qui conserve, précieusement, un BOUT DU RUBAN de l'inauguration du terrain de foot : « *collector* » !





Le buffet de cette journée nous réunit avec grande joie : notre curé, le Père TERREL, avec sa fameuse pipe, Jeannot CHARGERÉ qui a si souvent accompagné les jeunes à l'arrière de sa fourgonnette, Jean ROBIN en discussion avec Henri VERNAY, Laurent BORDAT et Henri DUSSAUGE servant le bon verre de l'amitié. Ils veillent tous, aujourd'hui encore, sur nous et notre chère commune. Pendant que les plus grands discutent autour du buffet, les ... beaucoup plus jeunes ... se préparent à gagner leur place de titulaire. Nos experts reconnaissent Emmanuelle POLETTE (BURKHARDT) et Lydie CHARGERÉ (JALABERT). Trouvez-les !

Pour nos chers voisins arrivés plus récemment dans la commune, vous vous demandez, peut-être, où retrouver le lieu magique de notre terrain de foot (presque plat) ?

Il vous suffit de faire le pèlerinage (promenade d'un jour ensoleillé) en visitant le verger conservatoire à Marnant : c'est bien l'ancien terrain de l'A.S.Briant, SI, SI ! Vous y retrouverez d'ailleurs les vestiaires et la buvette !

Chaque début d'été, autour de la Saint Jean, nous organisons, avec le club du 3^{ème} âge, la fameuse soirée POULE AU RIZ ! Fête d'été qui a transhumé du Bourg vers le terrain de foot, sous un grand chapiteau blanc que nous montions dans une grande effervescence.

Retrouvons, émerveillés, la foule qui se presse à ces moments si conviviaux :



Sur les photos du haut, à gauche, nous retrouvons Christiane BORDAT et Marie-Jo BASSET ; à droite Marie-France BORDAT et Claudette PETIT et derrière elles, de dos, nous reconnaissons, émus, l'inoubliable Mlle GAUTHIER avec son chapeau noir qui descendait, régulièrement, à pied, malgré son âge avancé, du fond de la Beluse au Bourg, pour écouter la messe du Père TERREL.



Sur la photo à gauche :

'Tonie' MEURIER et Marthe BASSET observent, attentives, un évènement que notre curiosité aimerait connaître.

Même chose pour le regard d'Anne-Marie GACHES - un peu en arrière ;

Sur la photo à droite :

Nous reconnaissons Michèle VELUT et Hugo de JONGHE.



**Que de bons et jolis souvenirs. Quelle belle capacité à nous fédérer.
VIVE NOTRE COMMUNE !
ALLEZ BRIANT !**

Bertrand Gaches

les bienfaits du YIN YOGA

En France, l'engouement pour le yoga ne fait plus aucun doute. Reconnu pour ses bienfaits, on dirait que tout le monde commence à dérouler son tapis de yoga. Parmi les différents types de yoga que nous pouvons découvrir autour de nous, il y en a un qui se répand rapidement, le yin yoga. Yin, comme yin/yang. On dit que le yang représente l'actif, le mouvement et que le yin représente l'intuitif et l'immobilité. Dans notre monde, le yin est une bénédiction. Ici, On ne vient pas suer, On vient se retrouver avec soi même. On prend du temps pour soi avec une pratique douce et dont les bienfaits se feront très nettement ressentir dans notre vie. En yin, nous ne sommes pas sur le tapis pour nous muscler mais pour nous relâcher et travailler avec notre respiration. On vient travailler ici la stimulation musculaire et le yin amène davantage à un état méditatif. l'acceptation et le lâcher prise nécessaires pour obtenir tous les bienfaits du yin. Vous verrez aussi comme le souffle guide la pratique. Les postures elles sont tenues pendant plusieurs minutes. Le yin n'est pas toujours confortable et nécessite d'accepter de sortir de sa zone de confort et relève réellement d'une pratique méditative. Le yin nous montre à quel point corps et esprit sont liés. Trouver le confort dans l'inconfort. C'est pour cela que prendre des cours est la meilleure option pour débiter. Renseignements. rosamer@laposte.net

yoga nidra
automassages
méditation

cours de yin yoga



LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

TOURISME ET LOISIRS EN 2024

Le repas annuel

Nous avons débuté 2024 avec notre repas annuel. Au menu, coq au vin et gratin dauphinois.

Autour de ce délicieux plat, petits et grands ont pu profiter d'un moment convivial animé par un orgue de Barbarie. Une trentaine de personnes ont passé un beau moment de partage.

Une partie du coût du repas ainsi que les apéritifs pour cette manifestation sont prises en charge par l'association.



Le safari-truites et la saison pêche

Bénévoles et pêcheurs ont bravé une météo pas toujours clémente, pour démarrer une nouvelle saison de pêche au plan d'eau. 46 passionnés de pêche se sont donné rendez-vous au traditionnel Safari -truites.

Le nombre de cartes vendues a été de 346. Les membres de l'association se sont relayés pour la distribution de cartes de pêche, notre cher Henri Desvignes n'ayant pu finir la saison. Nous lui sommes très reconnaissants pour son dévouement envers le plan d'eau et la pêche.

Grace à la vente de cartes de pêche, Tourisme et Loisirs peut renouveler les poissons qu'on trouve au plan d'eau.



Bal trad

Deux bals trads, bien différents ont été organisés en 2024. En avril nous avons pu profiter d'un stage et bal de danses portugaises, Matias et le groupe JAM.P.T. ont fait vibrer 20 danseurs inscrits au stage. L'automne nous a apporté une nouveauté, **l'arbre aux Pinsons**. Audrey et Laurent ont partagé leur passion commune pour la beauté de la musique, et ont animé une soirée gaie avec des nombreux assistants. La famille Geoffroy a encore une fois assurée la gestion des bals, et comme toujours cela fut un succès.

Les Bals Trad ont pour but de promouvoir les danses de nos terroirs, l'association soutient avec joie l'engagement de faire perpétuer cette tradition.



Après-midi jeux

Les moments de partage des après-midi jeux ont retrouvé leur place dans l'agenda de manifestations 2024. En avril et octobre, les habitants du village se sont réunis pour faire découvrir des jeux divers. Parmi eux : Awélé, Splendor, Qwirkle. De délicieux gâteaux faits maison ont été dégustés lors de ces moments conviviaux. Un moment bricolage a été fait par les enfants du village afin de préparer la déco du Noël.

Un échange de plantes a eu lieu en octobre, moment qui a plu aux amateurs de jardinage.

Marche de la Saint-Jean

Le temps gris n'a pas empêché les 200 marcheurs d'emprunter les sentiers de notre village et alentours. De nouveaux circuits et points de ravitaillement ont vu le jour pour cette édition de la marche. Un soutien très précieux des bénévoles, que ce soit en salle, en point de ravitaillement, balisage, confection de gâteaux faits maison, a permis de faire profiter d'une belle balade aux marcheurs. Les compliments furent nombreux.

Lors de l'organisation de la marche, les membres de la Petite Suisse étaient présents et l'édition 2024 a permis de profiter de beaux moments de solidarité entre les habitants de tous les différents hameaux du village. Nos remerciements à tous.

Sortie d'été

La troupe des Foubriant a donné rendez-vous à ses jeunes acteurs autour d'un pique-nique au plan d'eau de La Clayette, suivi d'un spectacle à la salle de fêtes.

Yohan Durand et Kevin, son fidèle diabolo, ont fait vibrer le public avec un spectacle de jonglerie.

Pique-nique

Le dernier dimanche d'août, avant la rentrée, une rencontre traditionnelle a réuni des habitants et amis du village autour du pique-nique.

La bonne humeur était au rendez-vous avec une vingtaine de personnes présentes. Les 70 ans de la présidente de l'association ont été surlignés par un toast accompagné d'un délicieux gâteau. La journée s'est agréablement finie par une belle partie de pétanque.



Spectacle de Noël

La troupe des Foubriant a concocté un nouveau spectacle rempli de gaieté « *De l'amour, de l'amitié, de la vie quoi* ». Cette année un écrivain en manque d'inspiration voit défiler des saynètes, avec l'espoir de retrouver son élan créateur. Les pièces de théâtre des enfants ainsi que leurs costumes ont été entièrement conçus par eux-mêmes. La journée s'est terminée par un goûter et l'arbre de Noël.



Subvention

Deux membres de l'association, Philippe et Élyse ont travaillé de nombreuses heures afin d'obtenir une subvention régionale dans le cadre du fond pour le développement de la vie associative (FDVA). Cette action a permis à l'association le renouvellement du matériel.

Mot de la présidente

Bonjour à tous, il temps de faire un bilan de plusieurs années d'activités

L'association a toujours eu pour objectif, créer du lien, animer le bourg de Briant, et répondre aux attentes des habitants que ce soit la pêche, la marche, l'arbre de Noël des enfants (spectacles réalisés par les bénévoles depuis 9 ans) et les rencontres gourmandes (repas).

Nous avons fait de notre mieux pour réussir ces animations, certains répondent présents depuis plus de 20 ans et ne comptent pas leurs heures.

Cette année grâce à une généreuse subvention régionale dans le cadre du fond pour le développement de la vie associative (FDVA) complétée par la subvention municipale, nous avons investi dans tous les domaines. Nous vous invitons à découvrir ces réalisations lors de notre **assemblée générale du 7 février à 20 h**, ce sera l'occasion d'évoquer de nouveaux projets fédérateurs pour notre commune.

Nous vous rappelons que tous les résidents, qu'ils soient permanents ou temporaires, sont membres de droit de l'association. Chacun a la possibilité de contribuer au développement harmonieux de notre village.

N'hésitez pas à y apporter votre contribution

Toutes les idées sont bonnes et **Bienvenue aux nouveaux venus !!**

UN FILET AU PLAN D'EAU



Grâce à la subvention régionale FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative) obtenu par l'association Tourisme et Loisirs de Briant, un filet de protection contre les hérons et cormorans est installé. Les petits poissons pourront s'y réfugier et même s'y reproduire. L'association empoissonne tous les ans le plan d'eau avec les bénéfices de la vente des cartes de pêche.

SOCIETE DE CHASSE DE BRIANT



- ❖ La société a 2 gardes assermentés pour le piégeage, Yves BARBIN et Robert CHATEAU, pour tous problèmes de nuisibles n'hésitez pas à les contacter.
- ❖ Le traditionnel repas des propriétaires aura lieu **le SAMEDI 8 MARS 2025 à 12h** à la salle de BRIANT. Chaque propriétaire donnant le droit de chasse à la société est gracieusement invité. Pour les réservations, prendre contact soit chez ROY Cédric : 06.74.98.05.46 ou BARBIN Alexandre : 06.83.05.31.58 au plus tard le **22 Février 2025**.



ROY Cédric, Président

BARBIN Alexandre, Vice-Président



AUBERGE DE BRIANT

Filipe PEREIRA Maître Restaurateur de France
Guide Michelin 2 fourchettes
Restaurant gastronomique avec vue panoramique
Cuisine de produits régionaux revisitée
Traiteur

Site : <https://aubergedebriant.com>
Courriel : contact@aubergedebriant.com
Réservations Tél : **03 85 25 98 69**
Fermé le mardi et mercredi

Club la Petite Suisse

Les adhérents du club la Petite Suisse se retrouvent à la salle communale le premier mardi du mois.

Des parties de manille, de tarot, de scrabble et d'autres jeux de société animent l'après-midi et vers quatre heures, chacun apprécie une bonne brioche.

Nous sommes 33 adhérents venant de Briant et des communes voisines : Varenne l'Arconce, Sarry, Saint Didier en Brionnais.

En plus de nos jeux mensuels, plusieurs activités sont proposées aux adhérents

L'Assemblée Générale du 6 février a réélu ses administrateurs. Daniel Jauffret reste président, Colette Cartet la trésorière, Monique Geoffroy la secrétaire et Marie-Hélène Descos secrétaire adjointe. Les autres membres sont Brigitte Cucherat, Christine Caron, Daniel Bailly, Odile Bordes et Elisabeth Robin.

Loto le 28 avril



De nombreux lots récoltés grâce à Michel Petit et Daniel Jauffret. Des bons d'achat chez le petit Marché, les boucheries Blondeau et Chabanon, les boulangerie Crozier et St-Julien de Jonzy, des repas à l'auberge de Briant, au vieux Puits, au domaine du Noyer, au Vieux clocher, à la Belle époque, au bistrot du quai, à la Tour d'Auvergne

Des rosettes, du jambon sec de la GAEC de Chassigny, des bouteilles et de superbes paniers garnis de la cave de Chambilly

Repas à Vareilles le 2 mai

Nous étions 26 à participer au repas qui proposait buffet et dessert à volonté et bœuf bourguignon en plat principal

ProConfort le 4 juin



Nous avons eu de la peine à réunir une quinzaine de personnes pour assister à la présentation de la société Pro-Confort. Le repas était offert et un don de 400 € pour le club.

Marche de la St-Jean le 23 juin



Les membres de la Petite Suisse ont participé à la marche de la St-Jean organisée par l'association Tourisme et Loisirs en échange de leur aide pour l'organisation du loto

Repas à Vauban le 30 juin

Pour 20 €, nous avons le choix entre paëlla et bœuf provençale. Nous étions 8 venus de Briant.

La salle de Vauban contient une centaine de personnes et l'ambiance était au rendez-vous

Sortie dans la Dombes le 10 septembre



Le club de Vauban nous a proposé cette année une excursion des cars Michel dans la Dombes. Une charmante guide de l'office de tourisme de Chatillon-sur-Chalaronne nous a expliqué comment les étangs de la Dombes sont gérés. Après un repas à l'auberge de Montessuy, nous avons assisté au spectacle du parc des oiseaux de Villars les Dombes



Repas Grenouilles à Charlieu le 12 novembre



Repas de fin d'année

Le Club la Petite Suisse de Briant a fêté ce jeudi 5 décembre son repas de Noël.

Mis à part une personne grippée, tous les adhérents étaient présents.

Nous avons réservé notre repas à l'auberge de Briant où l'accueil est comme toujours très chaleureux et où les menus sont excellents. Les restaurateurs sont au petit soin pour nous : si un de nous ne peut plus manger tel légume ou autre fromage, aussitôt il est remplacé par un mets tout aussi bon.

Nous avons poursuivi notre après-midi dans notre salle communale proche. Là nous avons fêté les anniversaires en 0 et en 5. Huit parmi nous avaient une date correspondant à cela. Gâteaux faits par nos soins, crémant offert par nos deux aînés de 90 ans, Henri et André, cadeaux du club, il y avait tout pour une ambiance bien sympathique.

Nous avons terminé notre après-midi par quelques jeux de société.

Très belle journée en ce temps de Noël.



Des projets

Nous souhaitons élargir nos activités en proposant des contacts avec les clubs voisins, de la pétanque lorsque le temps le permet, des projections de photos anciennes et éventuellement des expositions.

Nous adressons un grand merci à toutes les personnes qui nous soutiennent par leur disponibilité, leurs gâteaux, leurs dons.

Nous invitons les retraités de Briant et des environs à se joindre à notre club.

Meilleurs vœux 2025 à tous

VERGERS CONSERVATOIRES DU BRIONNAIS

L'association a pour but de conserver les variétés anciennes locales de pommiers et poiriers.

De nombreux bénévoles viennent effectuer des travaux d'entretien du verger. Cette année, malgré les caprices de la météo, des greffes ont permis de vendre des jeunes arbres à l'automne.



Au mois de mai, nous avons invité les membres du chantier d'insertion qui avait participé à la réfection de la cabane.

Il n'y a pas eu d'opération de taille cette année. La récolte a été réduite à 3 cagettes. Nous soupçonnons un problème de pollinisation. Il faudrait installer une ruche dans le verger au printemps.



Cet été un broyeur professionnel a été loué afin d'éliminer tous les branchages issus d'élagages et d'obtenir un broyat qui sera utilisé dans le verger.



Des séances de pomologie sont organisées en liaison avec les Croqueurs de Pommes un mercredi sur deux. Ces rencontres ont permis d'identifier 6 pommes issues du verger.



Dans le but de récolter le maximum de greffons de variétés anciennes et locales, une campagne d'informations a été lancée sous la rubrique « Sauve ta vieille pomme ». Le résultat est positif car

nous devrions récupérer 170 greffons. Une journée de greffe sur table le dimanche 9 février 2025 permettra à chaque propriétaire de repartir avec son arbre greffé prêt à être planté.

Préservons nos arbres fruitiers

SAUVE GARDE



Sauve ta vieille pomme

et ta poire, ta prune, ta cerise...

Atelier animé par:

Vergers Conservatoires du Brionnais

LES CROQUEURS de pommes

Contact Mail: vergers.brionnais@mailo.com
Tel: 06 02 28 94 12

Vous avez un vieux pommier/ poirier / cerisier ... mal en point chez vous et que vous souhaitez sauvegarder ?
Inscrivez-vous au programme Sauve- garde ta vieille pomme cet automne et repartez cet hiver avec votre nouveau fruitier !
Comment faire ? c'est très simple ! 4 étapes



L'assemblée générale est fixée au samedi 18 janvier à 9h30 à la salle communale de Briant



**Vergers
Conservatoires
du Brionnais**

Président : Gérard Ducerf
Trésorière : Rachel Durand au 06 02 28 94 12
Secrétaire : Daniel Jauffret au 06 75 37 74 96

L'adhésion est de 10€ par personne ou 15€ pour une famille.

NUISANCES SONORES : Le bruit des tondeuses

Article 10 : les nuisances sonores sont autorisées du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Le dimanche de 10h à 12h.

Un peu de tolérance ! Les propriétaires de maison secondaire n'ont pas toujours le choix pour tondre avec les caprices de la météo. On évite de faire du bruit, même dans les créneaux horaires autorisés, si l'on sait que le voisin a besoin de repos.



MEMOIRE BRIONNAISE

8 chemin de la Gobelette 71800 ST-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS

Permanence le mercredi de 14h à 16h

Téléphone : 06 51 56 38 35

Courriel : memoire.brionnaise@laposte.net

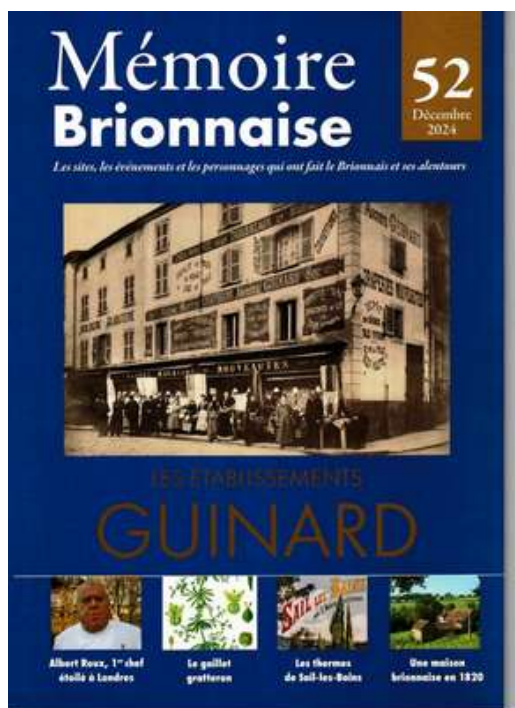
Internet : <https://www.memoirebrionnaise.com/>

MEMOIRE BRIONNAISE, VOUS CONNAISSEZ ?

L'association **Mémoire Brionnaise** édite une revue deux fois par an qui contient des articles variés et bien illustrés sur des personnages, des monuments ou des faits de l'histoire locale du Brionnais et parfois au-delà de ses limites. Le numéro 52 sort en décembre 2024 et en voici le sommaire prévisionnel :

- Une société d'embouche à Orval (Oyé), fin XVIIIe siècle-début XIXe siècle (Dominique Fayard)
- Garde à vous (Jean-Claude Berthelier)
- Albert Roux, le premier chef étoilé à Londres (René Perrat)
- Fraude sur le tabac à Chauffailles, 1788 (Guy Martin)
- Le gaillet gratteron (Daniel Jauffret)
- L'histoire de la station thermale de Sail-les-Bains (Loire) (François Velut)
- La carte postale du Brionnais (Jacques Bonnefoy)
- L'intérieur d'une modeste maison brionnaise en 1820 (Patrick Rossignol)
- L'embuscade de la Redoute le 8 juin 1944 (Emile Gerbe)
- Les établissements Guinard à Marcigny (1^{ère} partie) (Jean-Paul Guinard)
- Si les ponts de Marcigny nous étaient contés... (Guy Blanc)

Depuis septembre, un premier numéro hors-série est disponible sur notre site uniquement en format numérique. Ces numéros hors-séries regroupent des articles déjà parus dans des numéros anciens sur un thème donné. Ce premier numéro a pour thème : **les femmes brionnaises**.



SE PROCURER NOTRE REVUE

En consultant le site internet **memoirebrionnaise.com** , vous pouvez faire une recherche avec un mot-clé, acheter une revue avec la possibilité de régler par carte bancaire ou par chèque expédié par voie postale.

La liste des points de vente est consultable sur le site

Aux environs de Saint-Christophe-en-Brionnais, vous pouvez acheter la revue à l'Auberge de Briant, à l'Antenne touristique, au Petit Marché et à l'épicerie tabac journaux Vival.

VENIR NOUS RENDRE VISITE



Une permanence accueille les visiteurs le mercredi de 14h à 16h dans les locaux de l'association situés au Montsac, 8 chemin de la Gobelette à St-Christophe-en-Brionnais. Vous pouvez pousser la porte et venir proposer vos idées d'articles.

Le président est André Tuloup
Le secrétaire Daniel Jauffret
Le trésorier Guy Boussand

VIVAL



Lundi fermé
Mardi, jeudi, vendredi et samedi
de 7h à 13h et de 15h30 à 20h30
Mercredi de 6h30 à 20h
Dimanche de 8h à 13h30



GAEC MARILLIER
Vente directe de viande
www.gaec-marillier.fr Mob 06 87 07 63 55

OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme Marcigny-Semur à votre service.

En plus d'être ouvert toute l'année (sauf pendant les vacances de Noël), notre bureau est un lieu riche en information pour les touristes mais pas seulement. En effet, les habitants du territoire pourront trouver ici les dépliants annonçant les animations locales, le programme de cinéma, les randonnées organisées, les fêtes de village, ... mais aussi des idées de visite à partager en famille ou entre amis dans le Brionnais, en Saône et Loire et chez nos voisins.

Concernant notre petit espace boutique, des créations d'artisans d'art locaux ou des bons produits du terroir feront le bonheur de vos connaissances pour un cadeau improvisé : poteries, lutins, savons, vins,...un joli panel s'offre à vous.

Nous proposons d'autres services utiles : la vente de cartes de pêche, la location des terrains de tennis à Marcigny et de la billetterie pour des événements locaux : concerts, théâtre, spectacles retransmis au cinéma Vox,... D'ailleurs, si votre association organise une manifestation, venez échanger autour de la mise en place d'une billetterie, cette gestion pourrait peut-être vous aider dans votre organisation.

Ces dernières années, nos actions ont porté sur le renouvellement label Tourisme et Handicap renouvelé en 2023 pour une durée de 5 ans, la création de deux jeux pour découvrir la ville de Marcigny en s'amusant en famille (en vente 3€) d'autres communes proposent également leurs jeux ; sans oublier les missions premières que ce sont l'accueil, la collecte et la gestion de données touristiques, la promotion du territoire... A destination de nos prestataires adhérents, sont organisés depuis 2 ans des éductours pour un échange convivial entre les acteurs du territoire.

Concernant nos objectifs 2024-2025, ils portent principalement sur un travail de réflexion autour de la stratégie à développer au sein de l'Office de Tourisme (quelle cible, quelles actions... ?). Pour cela, nous avons profité de l'expertise d'un cabinet conseil qui nous a accompagnés sur ce projet collaboratif afin de définir notre trajectoire pour quelques années à venir...

Si vous voulez en savoir plus, faire le plein de brochures, découvrir de nouvelles activités ou animations, n'hésitez pas, poussez la porte du **1 rue Chevalière à Marcigny** ou **contactez-nous au 03 85 25 39 06**

Vous pouvez également nous suivre sur les réseaux sociaux : **Instagram** @tourismemarcignysemur - **Facebook** : Office de Tourisme Marcigny-Semur, sur le **site internet** brionnais-tourisme.fr et sans oublier les applications Route 71 et Marcigny-Semur infos

Trois points d'Information Touristique sont également là pour vous renseigner sur le territoire : Fabrique du nouveau monde à Iguerande, antenne touristique à St Christophe en Brionnais et château St Hugues à Semur en Brionnais.

Antenne à St-Christophe - Ouvert au public le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le mercredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h Tél : 03 85 25 98 05

MARCHE AUX BOVINS DE SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS

Visite toutes les 30 minutes le mercredi

Informations à l'antenne touristique

Tarif 2€ (1€ pour les enfants)



CONTROLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ah ! si nous pouvions tous être raccordés au système d'assainissement collectif, ce serait bien !!... mais ce n'est pas possible d'imaginer mettre, à la charge financière des communes, des kilomètres de tuyaux souterrains pour récupérer les eaux sales des habitations isolées.

Alors il faut que ceux qui vivent loin des centres assument leur différence et peut-être aussi leur tranquillité... tout en ne polluant pas trop la nature qui les entoure.

Ceux qui vivent loin des assainissements collectifs font partie d'un collectif de villages créé par 45 maires sur les 55 que compte le Brionnais... et versent une cotisation de 30 € par an soit 7090 assainissements autonomes (12 700 habitants).

A quoi servent ces 30 € annuel ?

- assurer une visite approfondie tous les 6 ans en moyenne
- avoir un accueil téléphonique pour donner réponse à tous vos questionnements. Il n'y a pas de mauvaises questions
- accompagner les travaux sur les assainissements (même minimes)
- conseiller sur les différentes filières
- aider en cas de litiges
- aider en cas de vente de propriété
- faire en sorte que l'entretien des assainissements devienne facile, naturel et que chacun se sente investi par le devoir de respecter son environnement.

Ce service est assuré par trois techniciens et une secrétaire et génère 190 000€ de recette servant uniquement à son fonctionnement.

En 2021, 60% des ANC étaient conformes

En 2022, 67,7% des ANC sont conformes

En 2024, le service s'attachera à rechercher activement les habitants qui avaient des travaux à réaliser sous un an et ceux dont la pollution est avérée.

Tous ensemble, nous pouvons y arriver !

- Ne plus voir les produits de lessive ou des lingettes dans les fossés !
- Ne plus voir le papier hygiénique posé à la surface du pré
- Ne plus considérer les mares comme des poubelles
- Ne plus voir de ruisseaux transportant de drôles de matière
- Et filtrer au maximum toutes nos eaux sales avant de les redonner à la nature.

Nous sommes à votre disposition.

Isabelle LAGOUTTE
Présidente du Spanc du Brionnais



Facilitez-vous la vie

Pour

- Aide à la personne
- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Téléassistance Filien ADMR
- Portage repas
- Micro Crèche « Les Petits Cœurs du Brionnais »



ADMR

— pour tous, toute la vie, partout —

PRISE EN CHARGE ET RÉDUCTIONS D'IMPÔTS POSSIBLES
SELON LA LÉGISLATION EN VIGUEUR

CDI, CDD ou Job étudiant

Temps Plein ou Temps partiel
Débutant accepté - Formation possible



L'ADMR recrute



pour tous, toute la vie, partout

SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Pour tous Renseignements,

N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rendre visite...

Du Lundi, Mardi et Jeudi de 9h-12h et le Vendredi de 13h30-17h

03.85.25.92.02

info.saint-christophe-en-brionnais@fedev71.admr.org

88 Grande Allée de Tenay 71800 ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS



DEVEZ-VOUS
BÉNÉVOLE

Pour les aider à bien vivre chez eux,

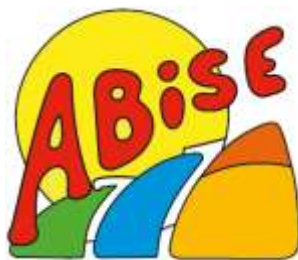
sortez de chez vous!

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ? Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous ressemble ! Ensemble, apportons à chacun, de la naissance à la fin de vie, un service à domicile de qualité, pour bien vivre chez soi.

Rejoignez-nous!



ADMR
— pour tous, toute la vie, partout —



ASSOCIATION BRIONNAISE INITIATIVES SOLIDARITÉ ENTRAIDE

Les pions 71110 SEMUR-EN-BRIONNAIS / 03 85 25 27 54 - abise.brionnais@orange.fr / www.abise-brionnais.fr



Cette année 2024 a été l'occasion de célébrer le dixième anniversaire du Centre Social ; une fête a réuni habitants, bénévoles, partenaires et élus le 27 septembre dernier à Iguerande.

Le Centre Social de l'ABISE a perpétué ses animations habituelles :

- la Ludo'Minots les mercredis à destination des enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles qui, l'été a donné lieu à grande une ludo plein'air
- les ludo'Games, et jeux sur place
- les animations d'été dans différents villages à destination des familles
- les déballages au printemps et à l'automne qui permettent aux jeux et vêtements de trouver une deuxième vie
- la marche des poussettes organisée par les assistantes maternelles, pour les familles
- la sortie familiale estivale a eu lieu à Vulcania et s'est élargie aux personnes isolées.



Le Relais Petite Enfance a organisé des Portes Ouvertes avec le maternelles afin que les parents enfants découvrent pendant les présence des différents prestataires.

familles qui ne disposaient plus de de communes pendant l'été 2024, en à l'Accueil de Loisirs.

concours des assistantes puissent expérimenter ce que leurs temps d'animation, et ce avec la

Nous avons été solidaires des mode de garde sur la Communauté augmentant notre capacité d'accueil

Pour ce qui concerne l'animation collective famille, des ateliers yoga ou sophrologie ont continué. Des temps de répit pour les familles ont été proposé avec la Méthode 3C, ainsi que des ateliers de travaux manuels parents/enfants. Un Cluedo géant a été organisé dans le parc de la résidence Cœur du Brionnais à Semur-en-Brionnais grâce au soutien de la MSA Solidaire, ainsi qu'une visite ludique du Château de Couches.

France Services a participé au calendrier national des portes ouvertes en proposant un atelier avec la gendarmerie autour des cambriolages et des escroqueries, mais aussi la sous-préfecture pour la déclaration des armes, ou encore en proposant un petit-déjeuner, l'occasion de délivrer des astuces autour des démarches en ligne.



Fidèle à ce qui a été sollicité lors de l'écriture du projet social avec les habitants, nous avons proposé des actions intergénérationnelles et à destination des seniors : parcours « Bienvenue à la Retraite », projet Envies'Âges avec des ateliers de sophrologie et de socio-esthétique grâce au financement porté par le Département. Plusieurs partenariats ont continué : les groupes d'apprentissage de l'informatique avec Syntaxe Erreur 2.0, des actions intergénérationnelles avec la Mission Locale du Charolais.

Le groupe « de fil en Aiguilles » a participé à Octobre Rose en confectionnant des coussins cœur et autres objets de confort pour les patientes. Nous avons visité les locaux de l'hôpital de jour grâce à l'accueil de l'association « les 4 saisons » à qui nous avons donné ces éléments.

Un Centre Social, c'est avant tout un moteur pour mettre en place des projets et faire vivre le pouvoir d'agir de chacun, dans le monde réel. En 2025, l'équipe de l'ABISE continuera de tout en œuvre pour vous encourager le collectif dans

cet état d'esprit, et proposer des activités intéressantes, engagées ou ludiques. Nous avons déjà plein de projets qui fourmillent, n'hésitez pas à nous solliciter, ou à franchir le pas en venant nous voir !

Créée à l'initiative d'un collectif d'élus, d'associations, d'habitants, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole en 2002, l'Association ABISE, loi 1901, est aujourd'hui présidée par Véronique BESANCON. L'ABISE porte un Centre Social, agréé par la CAF depuis 2014.

SERVICES	MISSIONS	CONTACT
ACCUEIL 	Accueil, renseignements, prise de RDV des habitants Inscriptions aux différentes activités du centre social et de l'accueil de loisirs Secrétariat	Anne-Sophie ROBIN 03.85.25.27.54 abise.brionnais@orange.fr
ACTIVITES FAMILLES COLLECTIVES 	Animation du groupe de paroles, des ateliers parentalité et animations parents/enfants / sorties familiale Animation ludo'minots / ludo'family	Frédérique ALIBERT-CARON 07.78.04.35.38 abise.f.alibert@orange.fr
RELAIS PETITE ENFANCE 	Information des parents sur les différents modes de garde des enfants de – de 6 ans Ateliers de professionnalisation des Assistantes Maternelles	Dorine BLACHON 06.20.23.54.84 relais.abise@orange.fr
ACCUEIL DE LOISIRS 	Accueil des enfants de 3 à 11 ans de 7h30 à 18h30 tous les mercredis et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires (fermeture aux vacances de Noël et en août)	Mohamed ALI NUR 06.41.49.21.98 alsh.abise@gmail.com
LUDOTHÈQUE LUDO'BISE 	Locations de jeux de société, jeux en bois et de jeux géants pour particulier et collectivités	Anne-Sophie ROBIN et Justine BORDE 03.85.25.27.54 abise.brionnais@orange.fr
FRANCE SERVICES 	Accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives, l'accès aux droits et au numérique	Justine BORDE 06.41.01.95.46 j.borde.abise@orange.fr

Permanences extérieures : - Mission Locale du Charolais : JORDI Noémie

Maison Départementale des Solidarités : JACQUY Marie-Laure



**le Magasin
des
Possibles**
ÉPICERIE | Local - Vrac
CAFÉ | Associatif



A SEMUR-EN-BRIONNAIS

Mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et 16h à 19h et le samedi de 10h à 13h

Téléphone : 03 85 81 99 27 Courriel : lemagasindespossibles@posteo.net

Depuis 5 ans maintenant, le Magasin des Possibles offre aux semurois et aux habitants alentours un service de proximité de qualité ainsi que des moments conviviaux et culturels, tout ça dans un cadre chaleureux.

Le Magasin des Possibles, c'est une épicerie de village pas comme les autres...

Aller y faire ses courses rime avec rencontres, partages d'infos, bonne humeur... Si on a le temps, on peut même déguster un expresso fraîchement moulu, accoudé au bar, au coin du feu ou en terrasse... Si vous êtes pressé, vous pouvez nous passer commande !

C'est aussi une alternative à la grande distribution et un soutien aux producteurs locaux ! Ils constituent près de 50 % de nos achats !

Aller y faire ses courses est un geste de soutien à ce petit projet collectif et un coup de pouce pour votre porte-monnaie, car les marges appliquées sont réduites. Il suffit d'être adhérent pour en profiter (cf tableau).

Vous pouvez y trouver la plupart des produits de base dont vous avez besoin pour vous alimenter, en local et/ou en vrac quand c'est possible : fruits & légumes, pain, farine, sucre, fruits & légumes secs, miel, pâtes, riz, œufs, fromage, beurre, viande, épices, thé, tisane, café, bières, vin... + produits ménagers de base...



UNITE LOCALE CROIX ROUGE DE LA CLAYETTE-MARCIGNY
2Bis Chemin de Beuillon 71800 - LA CLAYETTE

Avec 75 bénévoles, l'Unité Locale gère différentes actions :

- **FORMATION** : Les formateurs proposent: Initiation aux Premiers Secours –Prévention Secours Civique –Gestes Qui Sauvent –Initiation Premiers Secours Enfant et Nourrisson – Formation à destination des jeunes publics – Initiation aux Premiers Secours Eveil (de 3 à 5 ans) – Enfants (de 6 à 8 ans) –Juniors (9 à 11 ans).

- **SECOURISME** : 15 secouristes en fin d'année 2024. A la demande des associations, les secouristes peuvent être présents pour des postes de secours lors des manifestations.

- **CATASTROPHES** : (en cas d'incendie d'habitation, accident de car, inondation, etc...) l'Unité Locale peut accueillir en urgence une vingtaine de personnes et fournir gratuitement des aides vestimentaires.

- **AIDES FINANCIERES** par l'intermédiaire des CLAF (Commission Locale Aides Financières) qui ont lieu à Chauffailles – La Clayette et Marcigny

- **VISITES** : Des animations ont lieu régulièrement à la RPA de Marcigny et dans les EHPAD de La Clayette – Marcigny et Semur en Brionnais. Un projet est en cours sur Chauffailles. Ces activités doivent respecter les normes sanitaires en vigueur.

- **Aux BOUTIQUES** : A prix très modiques vous pouvez acheter : vêtements –chaussures – linge de maison etc à:

- **La Clayette au 2bis, chemin de Beuillon** : ouvert mercredi de 15 h à 17 h et samedi de 9h à 11h30.

Un container est disponible à l'extérieur du local pour le dépôt du linge.

Chauffailles au 6, rue du 8 mai : ouvert mercredi de 14h à 17h- vendredi et samedi de 9h à 12h.

Ces boutiques sont **OUVERTES A TOUS**

Pour tous renseignements vous pouvez joindre :

Mme Nicole TEILLARD, Présidente : 06 17 90 60 19

Responsable **Urgence et postes de secours** : Séverine MICHAUD : 06 62 35 89 90

« **formation** : Michèle BASSET : 06 88 11 24 45

Des manifestations sont organisées au profit de la Croix Rouge :

Théâtre à Chauffailles : 4 et 5janvier 2025

Théâtre à St Christophe en Brionnais : 9 mars 2025

Loto à Marcigny : 5 octobre 2025

Quête Nationale au printemps 2025

Si vous disposez d'un peu de temps libre, vous pouvez rejoindre l'équipe de la Croix Rouge en qualité de bénévole dans les différentes actions gérées par l'Unité Locale.

NOUVEAUX BENEVOLES = NOUVELLES ACTIONS

Le maire et le conseil municipal vous souhaitent,
une belle année 2025



lesyeuxduciel_studio